

Évaluation de l'effet de l'utilisation du terme « agresseur sexuel » sur les opinions et croyances de la population

Les auteurs proposent une réflexion sur l'impact des termes utilisés pour nommer les individus ayant commis des infractions sexuelles. Pour y arriver, ils ont évalué sur 1000 participants l'effet de sept phrases utilisant les termes « agresseur sexuels » et « adolescents agresseurs sexuels » ou « auteurs d'infraction sexuelle » sur leurs croyances. Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'étiquette « agresseur sexuel » renforce le soutien du public envers les politiques restrictives visant les auteurs de crimes sexuels, notamment la divulgation publique sur Internet, les conditions de résidence et l'interdiction d'utiliser les réseaux sociaux.

CONTEXTE

Le terme « agresseur sexuel » est couramment utilisé dans le discours occidental, mais il comporte une connotation pouvant avoir une influence sur les croyances de la population. De ce fait, les politiques et médias actuels tendent à percevoir les auteurs d'infractions à caractère sexuel comme un groupe homogène bien qu'il varie considérablement en ce qui a trait aux profils d'infraction, aux motivations et aux risques de récidive.



L'objectif général de l'étude était de tester l'influence de l'utilisation des termes « agresseur sexuel » et « adolescents agresseur sexuel (JSO) » sur l'opinion et la perception de la population.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les résultats indiquent que le terme « agresseur sexuel » augmente le soutien de politiques restrictives visant les individus ayant commis des infractions à caractère sexuel. L'étiquette « adolescent agresseur sexuel » apparaît avoir un effet particulièrement puissant sur l'opinion publique, renforçant le soutien au registre public pour les adolescents auteurs d'infractions sexuelles et les croyances concernant leur risque de récidive à l'âge adulte.

De plus, l'âge et le niveau d'éducation des participants n'avait pas d'influence sur les réponses. Or, les femmes étaient plus sensibles à l'utilisation du terme « agresseur sexuel » lorsqu'il était question d'interdire l'utilisation des réseaux sociaux et d'un registre public des auteurs d'infractions sexuelles.

Listes des phrases « agresseur sexuel »

1. L'identité de tous les * devrait être accessible à la population sur Internet.
2. *ne devraient pas habiter près des lieux de rassemblement d'enfants, tels que des écoles et des terrains de jeux.
3. Il devrait être interdit aux * d'utiliser les réseaux sociaux tels que Facebook.
4. Il devrait être interdit aux * d'utiliser Internet.
5. Les * peuvent apprendre à gérer leurs pulsions et mener une vie sans infraction.

Liste de phrase « adolescent agresseur sexuel »

6. Les * devraient être inscrits au registre public des délinquants sexuels.
7. L'identité de tous les * devrait être accessible à la population sur Internet.

* Phrase 1 à 5: * groupe contrôle = auteur d'infraction sexuelle; *groupe expérimental = agresseur sexuel
* Phrase 6 et 7: * groupe contrôle = adolescent ayant commis une infraction sexuelle; *groupe expérimental = adolescent agresseur sexuel

Harris, A. J., & Socia, K. M. (2016). What's in a name? Evaluating the effects of the "sex offender" label on public opinions and beliefs. *Sexual Abuse, 28*(7), 660-678.

MÉTHODE

Groupe expérimental



498

« agresseur sexuel »
et « adolescent
agresseur sexuel »

Groupe contrôle



502

« auteurs d'infraction
sexuelle »

- Un **devis expérimental** a été utilisé où un groupe de participants recevait une série de phrase employant les termes « agresseurs sexuels » et « adolescents agresseurs sexuels » et un groupe contrôle recevait les mêmes phrases avec des termes plus neutres (p.ex. individu ayant commis une infraction sexuelle).
- Plus précisément, les 1000 participants séparés en deux groupes comparables au plan sociodémographique devaient indiquer sur une échelle à **5 points**, leur opinion concernant sept phrases invoquant des mesures de gestion des délinquants sexuels, leur potentiel de réhabilitation et le risque de récidive.
- Les niveaux d'accord moyens aux phrases des deux groupe (contrôle; expérimental) ont été comparé en utilisant un **test de comparaison de moyenne**. Les auteurs ont également vérifié l'effet potentiel de différentes variables sociodémographiques (p.ex. niveau d'éducation) en effectuant des **analyses de modérations**.

Dans une perspective de communication, les termes « agresseur sexuel » et « adolescent agresseur sexuel » sont pratiques puisqu'ils sont simples à comprendre. Cependant, politiciens, journalistes, chercheurs et cliniciens auraient à réfléchir à l'effet de ces étiquettes sur les opinions et perceptions du public. Enfin, les conclusions actuelles suggèrent également un besoin de discernement quant à l'utilisation de la terminologie « agresseur sexuel » et « adolescent agresseur sexuel » dans les écrits savants. Ces termes peuvent être appropriés et pratiques dans certains cas, par exemple, lorsque certains phénomènes sont décrits (p.ex « politiques visant à contrôler les délinquants sexuels dans la communauté »), mais ne devraient pas être utilisés pour désigner des individus.



À noter que les auteurs ont mené cette étude en choisissant ces termes, mais bien d'autres étiquettes ont montré des effets semblables sur l'opinion de la population (p. ex. « pédophile », « violeur » ou « prédateur sexuel »).